

Votes aux Assemblées Générales (AG) des Actionnaires

Bilan de la saison 2014

Juillet 2014

SOM- MAIRE

LA POLITIQUE DE VOTE 2014 DE L' ERAFP

SUIVI APPROFONDI PAR L' ERAFP DE 40 AG FRANCAISES

- Résultats des votes et positionnement ERAFP
- Faits marquants

SUIVI APPROFONDI PAR L' ERAFP DE 20 AG INTERNATIONALES

- Résultats des votes et positionnement ERAFP
- Faits marquants

01

LA POLITIQUE DE VOTE 2014 DE L'ERAFFP



Rappels

Chaque mandataire de gestion de l'ERAFP exerce les droits de vote attachés aux actions détenues pour le compte de l'ERAFP:

- sur l'intégralité du portefeuille géré;
- en appliquant la politique de vote spécifique de l'ERAFP.

En 2014, l'ERAFP a suivi de façon approfondie et coordonné le vote de sociétés de gestion sur un échantillon de :

- 40 sociétés françaises;
- 20 sociétés étrangères.

Globalement cet échantillon représentait environ 46% des encours en termes de capitalisation boursière du portefeuille d'actions de l'ERAFP à fin mars 2014.

En décembre 2013, le conseil d'administration de l'ERAFP a adopté la version 2014 des lignes directrices en matière d'engagement actionnarial de l'ERAFP.

Ce document comprend la politique de vote de l'ERAFP pour les assemblées générales de 2014 qui met notamment l'accent sur :

- ➔ en matière de rémunération des dirigeants, l'équité, la modération et la transparence (p.19);
- ➔ l'appui à la féminisation des conseils d'administration avec un minimum de 25% de femmes souhaité dans les conseils pour 2014 (p.15);
- ➔ la publication d'un reporting financier par pays d'implantation des groupes multinationaux du secteur financier afin d'en rendre possible l'examen et de limiter les pratiques d'évasion fiscale (p.7);
- ➔ une évolution des dividendes permettant une répartition équitable de la valeur ajoutée créée entre actionnaires et employés ainsi que le maintien d'une capacité d'investissement suffisante (p.8).

02

LE SUIVI APPROFONDI DE 40 ASSEMBLEES GENERALES FRANCAISES

Synthèse des résultats des votes aux 40 AG suivies de manière approfondie par l'ERAFP

		2014	2013	2012
Résultats globaux	Assemblées Générales (AG) suivies de façon approfondie par l'ERAFP	40	40	20
	Résolutions (hors résolutions d'actionnaires) suivies de façon approfondie par l'ERAFP	821	658	309
	Taux d'approbation moyen par l'AG des résolutions proposées par la direction de l'entreprise	93,6%	96,0%	94,0%
	Résolutions (hors résolutions d'actionnaires) adoptées avec moins de 90% de votes favorables	20%	13%	18%
	Résolutions (hors résolutions d'actionnaires) adoptées avec moins de 70% de votes favorables	5,1%	1,0%	4%
Résolutions d'actionnaires déposées		9	6	5
Résolutions d'actionnaires adoptées par l'AG		0	0	0

Synthèse des votes des sociétés de gestion mandatées par l'ERAFP

	2014	2013	2012
Vote des sociétés de gestion de l'ERAFP en faveur des résolutions	60,7%	62,0%	66%
Vote des sociétés de gestion de l'ERAFP en faveur du dividende	45% (18/40)	43% (17/40)	-
Taux d'approbation moyen par l'AG des résolutions sur le dividende	98,8%	-	-
Vote des sociétés de gestion de l'ERAFP en faveur de la rémunération des dirigeants	21% (15/72)	-	-
Taux d'approbation moyen par l'AG des résolutions sur la rémunération des dirigeants	89,5%	-	-
Vote des sociétés de gestion de l'ERAFP en faveur de la nomination ou du renouvellement de mandats d'administrateurs	72% (117/163)	-	-
Taux d'approbation moyen par l'AG des résolutions sur la nomination ou le renouvellement de mandats d'administrateurs	94,2%	-	-
Résolutions d'actionnaires soutenues par l'ERAFP	77,8%	83,0%	80%

Synthèse AG françaises

Résultats globaux

- ➔ Baisse du taux d'approbation moyen des résolutions liée majoritairement à l'introduction du vote consultatif des actionnaires sur la politique de rémunération.
- ➔ Des politiques de rémunération faiblement contestées à première vue (11%), mais un niveau élevé de contestation chez les actionnaires minoritaires.
- ➔ Des résolutions d'actionnaires peu soutenues.
- ➔ Et une affectation du résultat (dividende) très faiblement remise en cause (98,8% « pour »).

Vote ERAFP

- ➔ Le vote ERAFP 2014 a été plus contestataire que les 2 dernières années en raison notamment :
 - d'une forte opposition aux rémunérations des dirigeants (80%) ;
 - du maintien d'un niveau élevé d'opposition sur l'affectation du résultat (dividende) avec 66% de votes « contre ».

Gouvernance

- ➔ Augmentation de l'indépendance et de la féminisation des conseils ainsi qu'une hausse de la rémunération des dirigeants

03

LE SUIVI APPROFONDI DE 20 ASSEMBLEES GENERALES INTERNATIONALES

Synthèse des résultats des votes aux AG des entreprises internationales suivies de manière approfondie par l'ERAFP

	2014
Assemblées Générales (AG) suivies de façon approfondie par l'ERAFP	19*
Résolutions (hors résolutions d'actionnaires) suivies de façon approfondie par l'ERAFP	266
Taux d'approbation moyen par l'AG des résolutions proposées par la direction	95,1%
Résolutions (hors résolutions d'actionnaires) rejetées par l'AG	0
Résolutions (hors résolutions d'actionnaires) adoptées avec moins de 90% de votes favorables	12,8%
Résolutions (hors résolutions d'actionnaires) adoptées avec moins de 70% de votes favorables	4,9%
Résolutions d'actionnaires déposées	4
Résolutions d'actionnaires adoptées par l'AG	0

* Les résultats des votes de l'AG d'Inditex n'étaient pas disponibles à la date de réalisation de la synthèse

Synthèse des votes des sociétés de gestion mandatées par l'ERAFP

Vote de l'ERAFP (hors résolutions d'actionnaires) en faveur de la résolution	62%
Vote de l'ERAFP en faveur du dividende	33% (5/15)
Taux d'approbation moyen par l'AG des résolutions sur le dividende	99,5%
Vote de l'ERAFP en faveur de la rémunération des dirigeants	10% (1/10)
Taux d'approbation moyen par l'AG des résolutions sur la rémunération des dirigeants	92,6%
Résolutions d'actionnaires soutenues par l'ERAFP	100%

Synthèse AG internationales

Résultats globaux

- Un taux d'approbation moyen légèrement supérieur à celui observé en France (95,1% contre 93,6%).
- Des politiques de rémunération faiblement contestées (7,3%).
- Des résolutions d'actionnaires peu soutenues.
- Et une affectation du résultat (dividende) très faiblement remise en cause (99,5% « pour »).

Vote ERAFP

- Les sociétés de gestion de l'ERAFP se sont largement opposés aux rémunérations des dirigeants des sociétés suivies en raison d'émoluments significativement supérieurs au plafond de 100 fois le salaire minimum en vigueur dans le pays.

Gouvernance

- Les sociétés de gestion se sont également d'avantage opposées aux affectations de résultat (dividende) proposées par les sociétés suivies, avec 33% des résolutions sur le dividende soutenues.
- Le niveau d'indépendance des conseils reste supérieur à celui observé en France (64%) ; à l'inverse, la féminisation des conseils reste à un stade moins avancé (25%).